

Quelle place pour l'exploitation familiale dans une économie libéralisée?



G. DAGNON

Le paysannat sera-t-il marginalisé au profit d'un entrepreneuriat agricole? Cette interrogation mobilise la réflexion de nombreux responsables paysans africains.

Largelement impliqué dans la réflexion sur le renforcement des capacités du monde rural face aux défis de la libéralisation, le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux du Sénégal (CNCR), a chargé un de ses membres, la FONGS¹, d'une étude prospective sur l'agriculture familiale en économie libéralisée. L'évaluation de ce travail piloté par Jacques Faye et réalisé avec le soutien de la FAO, a fait l'objet d'un séminaire organisé en octobre dernier à Mbour. À partir d'enquêtes menées sur le

terrain, le document préparatoire à cette rencontre soulève quelques questions fondamentales sur l'évolution de l'agriculture familiale

L'agriculture sénégalaise est dominée par un mode d'exploitation familial dont l'organisation est restée pratiquement inchangée plus d'un siècle après l'introduction de l'arachide comme culture de rente: la production se fait autour du groupe familial même quand l'exploitation est intégrée à l'économie de marché. Selon les régions agro-écologiques, les situations socio-économiques, l'histoire de l'occupation des terroirs, cette agriculture se caractérise par une grande diversité, perceptible

dans la taille des exploitations, les systèmes de culture et d'élevage, les niveaux d'équipement et les performances économiques.

Plusieurs facteurs ont une incidence importante sur la vie de ces exploitations. La croissance démographique, qui impose une intensification de la production par actif et par unité de surface, les paysans devant produire plus pour se nourrir et approvisionner des populations urbaines en constante augmentation; la libéralisation mettant nos agricultures en concurrence avec celles des pays du Nord; le progrès technologique, élément de maîtrise du savoir et moteur de la compétition; enfin les politiques de l'État qui détiennent une responsabilité sur leur capacité à survivre et se développer.

▼ Déclin de l'exploitation familiale

Dans le village wolof de Diama Thiène, au nord du bassin arachidier, les exploitations sont trop petites pour faire vivre correctement les familles et le terroir planté de mil, d'arachide, de manioc et d'un peu de niébé, ne dispose pas de pâturage permanent. Depuis l'arrêt des programmes publics de soutien à l'agriculture, les paysans n'utilisent pratiquement plus d'engrais et n'ont pas renouvelé leur matériel agricole par manque de crédit, ou parce que certains ont dû mettre leur matériel en gage sans avoir pu le reprendre. Aussi les travaux des champs sont-ils réalisés collectivement pour optimiser l'utilisation du matériel agricole. Le peu de fumier disponible est épandu sur les parcelles de mil mais les paysans ne peuvent pas améliorer la fabrication du fumier ni faire du compost à cause des difficultés d'arrosage et du manque de charrette pour transporter le fumier vers les champs.

Ces systèmes de cultures sans intrants, très peu mécanisés, sur des sols pauvres donnent des rendements très faibles: de 200 à 500 kg/ha. L'essentiel de la main d'œuvre agricole provient des vieux, des femmes et des enfants, les jeunes gens étant souvent obligés de migrer pour s'employer comme manœuvres dans les villages de pêcheurs avoisinants, ou comme saisonniers dans le bassin arachidier.

Le non accès aux intrants depuis

1. FONGS, Fédération des ONG sénégalaises, chargée en particulier de formation et de communication.

plus d'une vingtaine d'années a dramatiquement aggravé l'insécurité alimentaire. Les groupes familiaux n'arrivent pas à produire la moitié de leurs besoins alimentaires: la plupart ne disposent que d'à peine trois mois de consommation, même en tenant compte de la vente d'une partie de cette production. D'où une précarité permanente, dont la seule parade est de préparer la nourriture en commun afin que tout le village puisse manger.

Les paysans de Diama Thiène vivent surtout d'activités non agricoles dont ils tirent de modestes revenus: produits de vannerie réalisés par des femmes et vendus en ville ou au bord des routes, petit commerce dans les villes voisines, vente de cous-cous, de poisson séché ou autres produits de première nécessité. Pourtant il serait possible d'améliorer la production dans cette zone avec des intrants et des semences de bonne qualité, ainsi qu'un élevage intensif bien intégré à l'agriculture. Un accès plus facile au crédit pourrait aussi aider les

exploitations à renouveler leur matériel. Ici, il ne s'agirait pas d'intensifier, mais d'améliorer des activités agricoles qui, de plus en plus, représenteront une activité secondaire.

L'évolution du village sérère de Telleyargouye, dans la région de Fatick, semble pour sa part annoncer la fin du système agro-pastoral en zone de forte densité. La pratique de l'assolement triennal collectif y a été abandonnée depuis de nombreuses années. Les surfaces en arachide ont régressé depuis la suppression du programme de distribution de semences à crédit et, faute de moyens, plus personne n'utilise d'engrais dans le village. La disparition des pâturages et des jachères, la sécheresse et l'état nutritionnel des animaux ont entraîné une décimation des bœufs de trait qui existaient du temps de la société de développement de l'élevage: seules trois concessions possèdent encore un troupeau de bovins de moins d'une trentaine de têtes, mais les animaux connaissent une

forte mortalité en fin de saison sèche.

Les activités non agricoles concernent surtout ceux qui peuvent partir: les fillettes employées comme domestiques à Dakar dès l'âge de douze ou treize ans et les jeunes saisonniers. D'où une importante destruction des familles.

▼ «Se débrouiller sans l'État»

Tous ces effets découlent directement des politiques agricoles menées au Sénégal depuis 20 ans. Le Programme de redressement économique et social de 1979, consécutif au Plan d'ajustement structurel, s'est traduit par une chute brutale de l'utilisation des intrants après la suppression des approvisionnements subventionnés et du crédit. D'où ce constat des paysans: «L'État nous a abandonnés».

Seuls les producteurs de coton et à un degré moindre les riziculteurs du delta du fleuve Sénégal y ont échappé, grâce en particulier aux politiques d'approvisionnement en intrants de la SODEFITEX² et de la SAED. Depuis, toutes les mesures prises pour relancer la consommation d'engrais et les investissements en matériel agricole n'ont pas eu de résultats significatifs.

Au sein des petites exploitations, l'entraide et les prestations payantes ont permis de compenser partiellement le non renouvellement d'un matériel agricole vieux de vingt ans et entretenu grâce à l'ingéniosité des forgerons. Mais cela n'a pas suffi à freiner la régression des techniques culturales: face à l'obsolescence de leurs outils, de plus en plus de paysans reviennent à l'agriculture manuelle. Baisse de la production et des rendements, baisse de la fertilité des sols, diminution des revenus, déficit vivrier: le développement des activités non agricoles est devenu une nécessité vitale pour satisfaire les besoins de ces populations.

Avec la nouvelle politique agricole (NPA) qui, à partir de 1984 a accéléré le désengagement de l'État et le début du processus de libéralisation et de privatisation, l'accès aux in-



M. M'Bengue

Pour compléter les revenus de l'agriculture, fabrication de produits d'artisanat en sachets plastique recyclés

2. SODEFITEX, Société de développement des fibres textiles.

SAED, Société d'aménagement et d'exploitation des terres du Delta.

trants agricoles est devenu encore plus difficile avec la suppression du crédit et des subventions aux engrais. La création de la Caisse nationale de crédit agricole, aux conditions plus contraignantes, n'a pas été non plus d'un grand secours. Enfin, avec la disparition de l'encadrement assuré par les anciennes sociétés de développement, les paysans n'ont plus accès à l'information, aux conseils et à la formation.

Premier changement notable: une baisse de l'activité agricole au profit des revenus non agricoles. Cette situation a également favorisé le développement des organisations de producteurs et la mutation des ONG, de l'aide alimentaire au développement agricole, même si l'engagement de ces nouveaux acteurs ne pourra combler le vide laissé par les institutions publiques. Ne touchant qu'une minorité de paysans, elles ne peuvent mobiliser des moyens et des compétences comparables. Autre changement: le développement du micro-crédit vers les petites exploitations et les activités non agricoles exercées par les femmes.

En 1994, la situation du paysannat connaît une brusque aggravation avec la dévaluation du FCFA. L'État n'a pas soutenu les produits agricoles et les sociétés privées ont intégralement répercuté les augmentations de prix sur les intrants.

Le Plan d'ajustement structurel du secteur agricole (PASA), mis en place en 1995 se situe dans la droite ligne de la politique de privatisation des sociétés en aval de la production. La traduction opérationnelle des nouvelles orientations est inscrite dans le Programme d'investissement du secteur agricole (PISA) en cours d'élaboration au Sénégal. Visant en gros à la mise en place d'un nouveau système d'information et d'appui-conseil au monde rural, en remplacement de l'ancien système d'encadrement, le PASA manque toutefois d'une vision diagnostique et prospective de l'agriculture familiale qui permettrait d'aider ces exploitations à saisir les opportunités offertes par le marché.

Depuis 1997, le Programme de relance agricole renégocié chaque année entre le gouvernement et des organisations paysannes représentant l'agriculture familiale, traduit pour la première fois depuis vingt ans, une volonté concrète d'améliorer l'accès des paysans aux intrants agricoles (bonification des taux d'intérêts du crédit agricole, exonération de taxes d'importation des intrants, moratoires sur les dettes des groupements de producteurs). Mais, même si la remontée des prix d'achat du coton, de l'arachide, du riz et des tomates industrielles a représenté un véritable ballon d'oxygène pour les

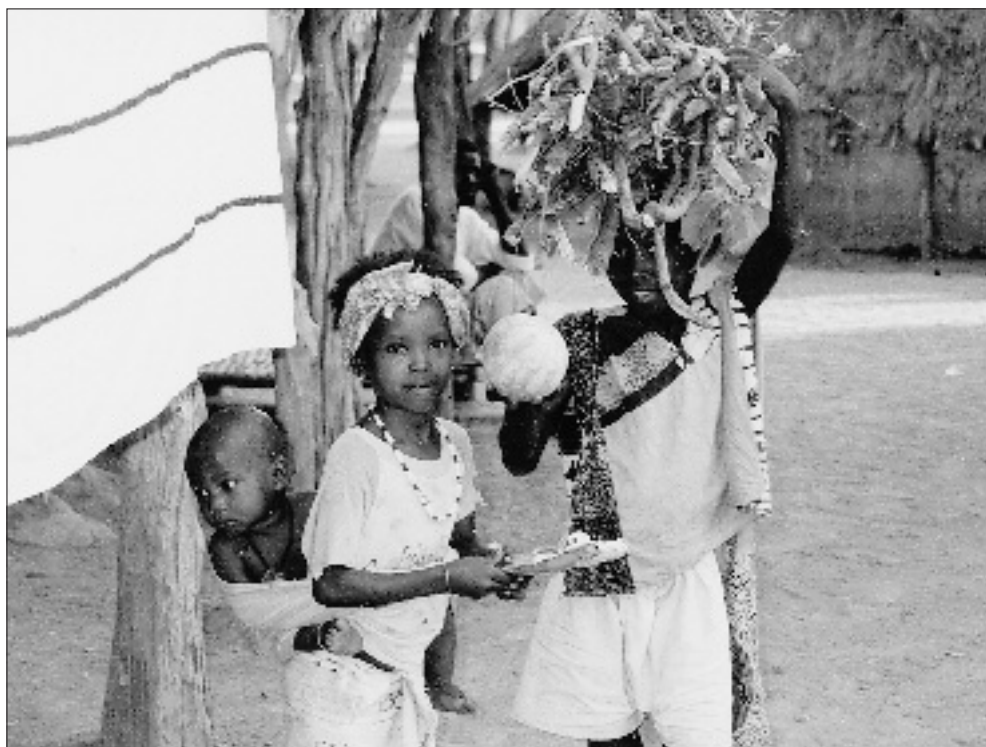
paysans, on ne constate toujours pas, après deux ans d'expérimentation, de relance de la consommation d'intrants, sauf pour les semences. Est-ce une question de temps, les paysans ayant besoin de quelques années pour assainir leur situation avant de se remettre à investir? Les enquêtes menées semblent plutôt indiquer que les mesures visant à améliorer le rapport coût des intrants/prix d'achat des produits, sont encore insuffisantes pour les inciter à relancer la production agricole.

▼ Quelle place pour le petit paysan?

Les politiques agricoles ne sont pas les seules à avoir une influence sur l'agriculture familiale. Les politiques d'ajustement en milieu urbain ont eu un impact important sur les ruraux qui ont perdu beaucoup d'opportunités de revenus en ville avec les faillites d'entreprises et les déflations de personnel. Or, même précaires, ces emplois constituaient un complément indispensable. Aujourd'hui, les ruraux ne pouvant plus rester au village où l'agriculture ne nourrit plus, ni s'insérer en ville, se tourment de plus en plus vers de nouvelles activités (pêche, petit commerce, transformation), comme l'illustre l'essor des marchés hebdomadaires en zone arachidière.

Mais, l'idée se développe que l'agriculture familiale n'est pas capable de faire face aux défis de la compétitivité. En effet, il se dégage actuellement au Sénégal, une tendance à favoriser l'entrepreneuriat agricole au détriment des exploitations familiales. Ainsi en est-il de la réflexion relative à une modification de la loi sur le domaine national, qui privilégie l'accès au foncier des détenteurs de capitaux. De ce fait, les investisseurs urbains risquent de déposséder les ruraux de leurs terres en acquérant les parcelles que l'État songe à privatiser. La nécessité de modifier la législation foncière en vue d'accroître la taille des exploitations familiales n'est pas prise en compte, pas plus qu'un droit de préemption pour le paysan.

La priorité donnée aux approches par filières (arachide jusqu'en 1970, coton et riz depuis les années 80) s'est traduite par une concentration des investissements sur quelques zones au détriment des autres ré-



G. DAGNON

gions. On constate aussi que toutes les écoles d'agriculture du pays se sont donné comme objectif de préparer des jeunes diplômés à l'entrepreneuriat agricole.

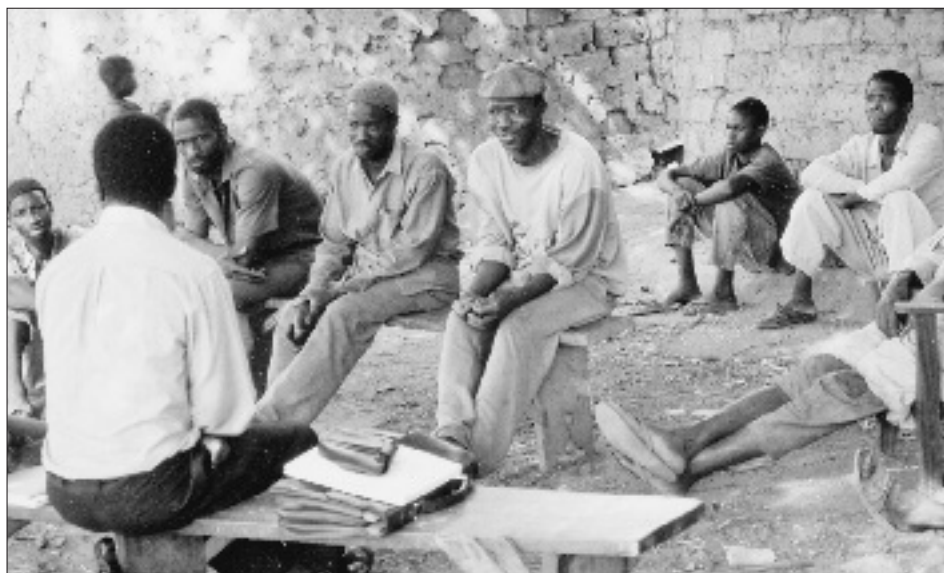
▼ La production familiale: seul rempart contre la pauvreté

Or, les raisons qui militent en faveur d'une priorité de l'agriculture familiale sont pourtant pertinentes: équité, gestion durable des ressources naturelles, efficacité économique. En effet, l'économie urbaine n'étant plus capable d'absorber de nouveaux migrants, il n'existe pas d'autre alternative que de fixer les populations rurales, sachant qu'elles ne pourront pas être maintenues uniquement dans des activités agricoles. L'importante croissance qu'exige la couverture des besoins alimentaires du pays ne peut être non plus obtenue par l'agriculture à base de capitaux. Seule une proportion infime de paysans aisés, disposant de revenus non agricoles, pourra accéder à ce mode de production qui, tout en ayant sa place dans le développement du Sénégal, ne résoudra pas le problème d'une population rurale importante.

Autre raisonnement en faveur de l'agriculture familiale: elle constitue le seul rempart contre la pauvreté, en remettant à la production le maximum de gens qui en ont été exclus et en permettant à ceux dont la production est trop faible, de l'accroître. En fait, toute la question est de savoir que faire pour les ruraux qui doivent abandonner l'agriculture ou en faire une activité complémentaire? Comme la plupart des pays subsahariens, le défi qui se pose aujourd'hui au Sénégal est de réussir la transformation de son agriculture et de développer des activités non agricoles en milieu rural, dans un contexte de libéralisation, de mondialisation et de forte croissance démographique, tout en disposant de peu de ressources.

Premier enjeu: investir dans les zones où il y a des paysans pauvres (aujourd'hui, la carte de la pauvreté en milieu rural est en opposition avec celle de la répartition des investissements publics);

– privilégier les cultures pluviales intégrées à l'élevage en concentrant les investissements sur des cultures comme le mil, le maïs, le niébé, l'arachide et le coton;



G. Diènon

– améliorer l'accès aux intrants par une politique plus volontariste de crédit agricole (étalement et réduction des dettes, bonification des prêts),

– veiller à ce que les prix des intrants ne soient pas exagérément élevés du fait de monopoles;

– conforter, par le biais du micro-crédit, les activités non agricoles qui jouent un rôle croissant dans les revenus des plus pauvres.

▼ Investir d'abord pour les paysans pauvres

La petite irrigation est aussi une option à explorer, tout comme le développement de l'élevage d'embouche, la foresterie rurale ainsi que la lutte phyto-sanitaire pour réduire les pertes après récolte. Des mesures spécifiques devront être également imaginées pour les zones pastorales et de grande irrigation qui ont aussi besoin d'une diversification des productions.

C'est pourquoi il devient indispensable d'investir dans la valorisation des énergies locales et la garantie des services publics en milieu rural. Tout en prolongeant les actions à court terme, la politique de moyen terme s'attachera à renforcer les institutions liées à une économie agricole libéralisée et soumise à la compétition internationale. Il s'agira en particulier de renforcer les capacités de l'État en matière de politique agricole, de mettre en place un système d'information, de formation, de recherche et d'appui-conseil aux ruraux afin de réussir la politique de décentralisation et renforcer les ca-

pacités des organisations paysannes.

Le Sénégal doit viser une croissance agricole supérieure à 4% et même plus si nous voulons stopper puis résorber le développement de la pauvreté. Ce qui implique des exploitations moins exiguës et des agriculteurs capables de maîtriser les techniques modernes de production.

Cette transformation profonde suppose une politique foncière qui prendra en compte la sortie de l'agriculture d'un nombre croissant de paysans. Elle devra s'accompagner de mesures d'appui à la création d'activités économiques en milieu rural, étant donné que la majorité des ruraux ne fera plus que de l'agriculture à mi-temps pour subvenir à ses besoins. La formation professionnelle des agriculteurs et une politique d'aménagement du territoire équilibrée, à travers le développement de bourgs ruraux bien équipés, constituent, avec l'intégration sous-régionale, des composantes importantes du succès de cette ambition.

Aujourd'hui, la mondialisation pose clairement le problème de la coexistence de plusieurs modèles d'agriculture de compétitivités différentes. Il convient maintenant de définir des règles du jeu pour éviter que le marché soit le seul arbitre entre une agriculture capitaliste recourant à des technologies de pointe et une agriculture familiale. Il ne s'agit pas d'être contre l'agriculture à base de capitaux, bien que les conséquences humaines en seraient très graves pour le Sénégal, mais de se battre pour que d'autres formes d'agriculture soient possibles ■